



Villepinte, le 18 février 2020

Signature du Contrat d'objectifs et de performance de l'Institut de Soudure

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, Antoine Legros, président du Groupe Institut de Soudure, Abdelkrim Chehaibou, directeur général de l'Institut de Soudure et directeur Recherche Expertise du Groupe Institut de Soudure et Caroline Demoyer, responsable Relations institutionnelles du Symop, ont signé ce 18 février 2020 le contrat d'objectifs et de performance, qui lie l'Institut de Soudure en tant que Centre technique industriel (CTI) au Symop et à l'État pour la période 2020-2023.

Ce document unique engage l'État, le Symop et l'Institut de Soudure, reconnu comme CTI du soudage et des contrôles avancés, dans une démarche de performance.

Fondé en 1905 pour accompagner en France le développement du soudage et former les personnels aux bonnes pratiques, l'Institut de Soudure a été reconnu comme Centre technique industriel en 1977.

Le COP 2020-2023 de l'Institut de Soudure se décline en 4 axes stratégiques qui répondent aux attentes des entreprises des grands secteurs industriels pétrole et gaz, nucléaire, aéronautique, transport, construction métallique.

- **Industrie du Futur** : développer les assemblages multimatériaux, la fabrication additive et la robotisation des procédés ;
- **Transition écologique et énergétique pour le domaine du transport** : contribuer à la maîtrise des procédés visant l'allègement et la haute performance des structures soudées ;
- **Gestion durable et optimisée de l'outil industriel** : sécuriser, fiabiliser et pérenniser l'outil industriel français ; améliorer la performance des procédés de fabrication par l'emploi des technologies connectées et la science des données et prolonger la durée de vie des équipements ;
- **Compétences pour l'industrie et nouvelles offres de formation** : maintenir des cursus d'excellence pour les acteurs économiques (TPE-PME, grands groupes, collectivités territoriales), quels que soient les niveaux (du lycéen à l'ingénieur, de l'apprenti au demandeur d'emploi) ; développer les outils de formation 4.0, pour répondre aux nouveaux usages et aux besoins industriels, induits par le numérique et le développement des technologies de l'Usine du Futur.

Parmi les actions emblématiques du CTI inscrites dans le contrat d'objectifs et de performance, citons le développement des technologies de fabrication additive arc-fil et laser-fil pour en promouvoir leur industrialisation, des applications de soudage multimatériaux avec transfert de technologies vers les industriels, des solutions complètes de procédés de soudage innovants ou de monitoring ou encore des équipements de formation en réalité augmentée.

Profil de l'entreprise

Le Groupe Institut de Soudure, avec 27 implantations en France et 7 hors Europe, et plus de 1 000 salariés, apporte son savoir-faire au monde industriel. Au travers de ses plateformes en R&D et de son expertise reconnue depuis plus de 100 ans, de son enseignement dispensé dans ses centres de formations et ses deux écoles d'enseignement supérieur, l'ESSA et l'EAPS, le Groupe est au service de la filière professionnelle du soudage et des contrôles associés. Il apporte aux entreprises du monde entier les réponses innovantes à leurs projets, que ce soit pendant la conception, la fabrication ou la maintenance des équipements et assemblages soudés et multimatériaux, qu'ils soient métalliques ou composites. Pour assurer la maîtrise des risques dans le monde industriel et garantir la qualité des produits, il propose aux entreprises des services d'inspection, de contrôle, d'expertise métallurgique et de certification de produits.

Votre contact presse :

Jean-Hugues Duban
Directeur de la communication
Tél. 01 49 90 37 95 / 06 07 67 78 20
jh.duban@isgroupe.com